

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/2122
7 mai 1951
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

TELEGRAMME ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 5 MAI 1951, PAR LE CHEF D'ETAT MAJOR PAR INTERIM DE L'ORGANISME CHARGE DE LA SURVEILLANCE DE LA TREVE, POUR LUI TRANSMETTRE UN RAPPORT DESTINE AU CONSEIL DE SECURITE ET PORTANT SUR LA PERIODE DU 4 MAI 1951, 13 HEURES 35 GMT, AU 5 MAI 1951 15 HEURES GMT.

1. DELEGATIONS ISRAELIENNE ET SYRIENNE AVAIENT CONVENU ORDRE CESSER FEU ENTRERAIT EN VIGUEUR 4 MAI A 13 HEURES 30 GMT. DEPUIS CE MOMENT, OBSERVATEURS NATIONS UNIES ONT SIGNALÉ CE QUI SUIT. OBSERVATEURS QUI SE TROUVAIENT A MISHMAR DANS SECTEUR CENTRAL ZONE DEMILITARISEE, OU EST SITUE UN POSTE DE POLICE ISRAELIEN, ONT ENTENDU A 13 HEURES 35 GMT QUATRE COUPS DE FUSIL VENANT DIRECTION FERME KHOURY. ORIGINE NON DETERMINEE. A 13 HEURES 40 GMT, ENTENDU TROIS COUPS DE FUSIL PROVENANT DE COLLINE SITUEE DANS ZONE DEMILITARISEE NORD POSTE POLICE MISHMAR. A 14 HEURES GMT, ENTENDU TIR DE MORTIER PROVENANT EXTREMITE SUD SECTEUR CENTRAL ZONE DEMILITARISEE. A 14 HEURES 05 GMT, ENTENDU TIR ARMES AUTOMATIQUES PROVENANT REGION DE MISHMAR.

2. OBSERVATEURS NATIONS UNIES QUI SE TROUVAIENT DANS PARTIE MERIDIONALE SECTEUR CENTRAL ZONE DEMILITARISEE ONT SIGNALÉ QUE CE SECTEUR ETAIT CALME ENTRE 15 HEURES ET 15 HEURES 30 GMT MAIS QUE, PENDANT LA DEMI-HEURE QUI A SUIVI, ILS ONT VU VINGT-DEUX OBUS DE MORTIER ECLATER SUR LES POSITIONS ARABES SITUEES A TELL-EL-MUTILA, A L'INTERIEU TERRITOIRE ISRAELIEN. AUTRES COUPS DE MORTIER ONT ETE TIREES UNE HEURE ET DEMIE PLUS TARD SUR DES POSITIONS ARABES, AINSI COUPS DE FUSIL ET TIR D'ARMES AUTOMATIQUES, D'ORIGINE INDETERMINEE. OBSERVATEURS NATIONS UNIES ONT DECLARE QU'ILS N'AVAIENT APERCU AUCUNE FORCE ARMEE SYRIENNE DANS ZONE DEMILITARISEE.

3. SOIREE DU 4 MAI, OBSERVATEURS NATIONS UNIES ONT DEMANDE AU MOUKHTAR DU VILLAGE DE SHAMALNEH ET A SES GENS D'EVACUER LE TERRITOIRE PLACE SOUS L'AUTORITE D'ISRAEL. LE MOUKHTAR A DECLARE QU'IL NE POUVAIT FAIRE DROIT A CETTE DEMANDE POUR LES RAISONS SUIVANTES.

- a) ISRAELIENS CONTINUAIENT TIR MORTIER SUR SES POSITIONS MAIGRE ORDRE CESSER FEU;
- b) POSITIONS OCCUPEES PAR SES GENS CONSTITUAIENT CLE DEFENSE VILLAGE DE SHAMALNEH ET EVACUATION CES POSITIONS EXPOSERAIT VILLAGE A ACTION QUE ISRAELIENS POURRAIENT ENTREPRENDRE, COMME ILS L'ONT FAIT A BAQQARA, A SAMRA ET AUTRES VILLAGES ZONE DEMILITARISEE;
- c) ARABES DEFENDRONT LEURS VILLAGES ET LEURS TERRES A TOUT PRIX.

4. SOIREE DU 4 MAI, AUTORITES ISRAELIENNES ONT DECLARE QUE SYRIENS AURAIENT FORTIFIE CERTAINES POSITIONS SITUEES SUR TERRITOIRE ISRAELIEN. DES OBSERVATEURS SE SONT RENDUS CETTE REGION ET ONT SIGNALE QUE DES CIVILS ARABES OCCUPAIENT CES POSITIONS ET QU'ILS N'AVAIENT APERCU AUCUNE FORCE ARMEE SYRIENNE.

5. LE 5 MAI, OBSERVATEURS DES NATIONS UNIES QUI SE TROUVAIENT ENTRE 4 HEURES 30 ET 5 HEURES 45 GMT DANS LA REGION DE SHAMALNEH, DANS LE SECTEUR CENTRAL DE LA ZONE DEMILITARISEE, ONT SIGNALE CE QUI SUIT.

ARABES OCCUPENT POSITIONS SITUEES SUR LE TERRITOIRE PLACE SOUS AUTORITE ISRAEL; ARABES ARMES VETUS CIVIL OCCUPENT CES POSITIONS; UN ECHANGE TIRS FUSILS ET D'ARMES AUTOMATIQUES SE POURSUIT; ORDRE CESSER FEU EST ENTIEREMENT IGNORE DANS LE SECTEUR DE SHAMALNEH.

6. DELEGATION ISRAELIENNE S'EST PLAINTÉ DE CE QUE DEUX PELOTONS DE L'ARMEE SYRIENNE AIENT ATTAQUE DE BONNE HEURE CE MATIN DES POSITIONS SYRIENNES, APRES UNE PREPARATION DE MORTIERS, MAIS OBSERVATEURS DES NATIONS UNIES QUI SE TROUVAIENT DANS LA REGION N'ONT PAS CONFIRME LE FAIT ET N'ONT PAS CONSTATE CETTE ATTAQUE.

7. DELEGATION ISRAELIENNE S'EST EGALEMENT PLAINTÉ AUJOURD'HUI DE CE QUE DES ARABES AIENT COUVERT LE FEU SUR DES TRAVAILLEURS ISRAELIENS QUI SE TROUVAIENT DANS LES CHAMPS SITUES AUTOUR DE EIN GEV, DANS LE SECTEUR MERIDIONAL DE LA ZONE DEMILITARISEE.

8. A 9 HEURES GMT, DES ECHANGES DE COUPS DE FEU SE SONT POURSUIVIS DE FACON INTERMITTENTE DANS SECTEUR SHAMALNEH. UN GROUPE D'OBSERVATEURS NATIONS UNIES SE TROUVAIT EXTREMITÉ MERIDIONALE SECTEUR CENTRAL ZONE DEMILITARISEE. ET UN AUTRE GROUPE DANS SECTEUR OCCUPE PAR FORCES ISRAELIENNES.

9. A 9 HEURES 20 GMT, LE GROUPE D'OBSERVATEURS DES NATIONS UNIES QUI SE TROUVAIT EXTREMITÉ MERIDIONALE ZONE DEMILITARISÉE A SIGNALÉ QUE LES POSITIONS ARABES AUTOUR DE TEL-EL-MELLIA ÉTAIENT SOUMISES FEU MORTIERS. LES DEUX PARTIES ONT ENSUITE ÉCHANGÉ UN FEU NOURRI DE MITRAILLEUSES. AU COURS DES 10 MINUTES QUI ONT SUIVI, ONZE COUPS DE MORTIER ONT ÉTÉ TIRES. ÉCHANGÉ DE COUPS DE FEU ARMES AUTOMATIQUES S'EST POURSUIVI PAR INTERMITTENCES.

10. RAPPORT REÇU A 9 HEURES 10 GMT DES OBSERVATEURS DES NATIONS UNIES QUI SE TROUVAIENT SUR LE TERRITOIRE OCCUPÉ PAR ISRAËL INDICAIT QUE COUPS DE FEU ARMES AUTOMATIQUES, SUIVIS PAR QUELQUES COUPS DE MORTIER, ONT ÉTÉ TIRES SUR DES POSITIONS ARABES PAR UNITÉS ISRAËLIENNES ET, PEU DE TEMPS APRÈS, QUATRE OU CINQ OBUS DE MORTIER ONT ÉCLATÉ SUR POSITIONS ISRAËLIENNES DE TELL-EL-MUTILA. CES OBSERVATEURS ONT ÉGALEMENT SIGNALÉ QUE L'ÉCHANGÉ DE COUPS DE FEU SE POURSUIVAIT.

11. A 10 HEURES 35 GMT, DES COUPS DE FEU ONT ÉTÉ ÉCHANGÉS DANS LES RÉGIONS DE LA FERME KHOURY ET DU PONT DE BANAT YA'QUB, PRÈS DU JORDAÏN, DANS SECTEUR CENTRAL ZONE DEMILITARISÉE.

12. A LA SUITE CES RAPPORTS, CHEF ÉTAT-MAJOR PAR INTERIM ORGANISME CHARGÉ SURVEILLANCE TRÈVE A ADRESSÉ AUX PARTIES UN NOUVEL ORDRE DE CESSER LE FEU.

13. OBSERVATEURS ONT SIGNALÉ QUE SECTEUR DE SHAMALNEH ÉTAIT CALME ENTRE 12 HEURES 30 GMT ET 15 HEURES 25 GMT. UN FEU NOURRI D'ARMES AUTOMATIQUES A REPRIS A 14 HEURES 40 GMT DANS LES RÉGIONS DU PONT DE BANAT YA'QUB ET DE MISEMAR, DANS SECTEUR CENTRAL ZONE DEMILITARISÉE, ET SE POURSUIVAIT A 15 HEURES GMT.

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR PAR INTERIM.
